Envoyé en préfecture le 17/10/2023

Reçu en préfecture le 17/10/2023

Publié le





L'an deux mille vingt-trois, le douze du mois d'Octobre à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Beaumont (Haute Savoie), sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire de Beaumont dûment convoqués le 06 octobre 2023.

Présent(s):

Mairie de

BEAUMONT

Le Maire, M. Genoud,

MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, T. Eudes, S. Mercet,

MM les Conseillers : J. Personnaz, P. Meylan, Nath. Laks, G. Vilmint, R.

Cusin, C. Arhuero, S. Baud, M. Bourgignon, Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s): S. Tugler-Rossi, A. Blanc, S. Casabianca

Pouvoirs : S. Pérou donné à C. Arhuero

Le secrétariat a été assuré par : Nathalie LAKS

Nombre de membres

En exercice:	18
Présents :	14
Votants	15
Dont pouvoirs	01

## ASSOCIATIONS Subvention à l'association Comité des fêtes

Conformément aux termes de la convention passée avec le comité des fêtes en date du 30 mars 2023, il convient de rembourser le montant de la location des chapiteaux pour la fête de la musique et pour la fête du 13 juillet, déduction faite de la participation de l'association des commerçants et artisans de Beaumont et de Présilly de 1 000.00€

Il est donc proposé au conseil municipal, qui accepte à la majorité des voix (P.Meylan, M. Bourguignon et Nicolas Laks, n'ayant pas pris part au vote), de verser une subvention au Comité des fêtes d'un montant de 6 008.00 € équivalent au montant de la location.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

Le maire.

Marc GENOUD

Certifié exécutoire A Beaumont, 1 Le maire,

Nathalie LA